

FICHE - OUTIL : SERVICE PUBLIC ET ÉDUCATION

Refonder l'éducation : un projet à la hauteur de nos ambitions

Les besoins de la population doivent redevenir la priorité de la nation : éducation, santé, culture, énergie ou transports (...) sont des droits fondamentaux, facteurs de cohésion et de progrès social d'où l'importance de services publics renforcés.

En ces temps de crise financière où, malgré les discours alarmistes, l'argent se trouve pour les banques et la spéculation, la contre-réforme actuelle du système éducatif n'est liée ni à une question budgétaire ni à une réduction des déficits publics mais bien à une volonté orchestrée de casser les services publics afin de les offrir aux secteurs marchands en externalisant un maximum de missions.

Pour la CGT, l'éducation se conçoit dans une vision élargie : de l'école pré élémentaire (maternelle) aux études post bac. Elle s'étend à l'éducation populaire, à la formation professionnelle tout au long de la vie. Elle doit s'appuyer sur un système d'orientation public piloté par l'État, garant de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, au service des personnes comme un véritable outil

d'aide à la promotion sociale, tenant compte des aspirations individuelles et permettant à chacun d'aller au plus loin de ce qu'il souhaite.

L'école de la réussite pour tous et toutes est possible partout. Elle doit reposer sur des contenus ambitieux et des pratiques pédagogiques conformes à la volonté de démocratiser l'accès au savoir.

La volonté de la CGT est de construire une école, un collège, des lycées, un enseignement supérieur favorisant réussite et émancipation de chacun-e, dans une démarche de transformation sociale.

C'est l'exigence d'une éducation assurant à chaque jeune, à la fois l'accès à la culture et à la citoyenneté, et l'acquisition d'une formation générale et professionnelle débouchant, à terme, sur une qualification reconnue.

Depuis la fin des années 1960, l'école a été marquée par une élévation sans précédent du nombre d'élèves. Cette massification a permis l'accès du plus

grand nombre à l'école pré élémentaire, au collège puis au lycée, ainsi que l'augmentation et la diversification des connaissances pour répondre aux besoins de qualification. Mais elle signifie aussi une forte augmentation de la diversité et de l'hétérogénéité des publics, sans que les moyens pour y faire face n'aient été alloués. Par conséquence, elle n'a pas conduit à une modification fondamentale des structures de la société.

La démocratisation, la volonté de réduire le déterminisme social de l'accès aux savoirs, n'ont pas abouti. L'école ne corrige pas suffisamment les inégalités et les reproduit même de plus en plus.

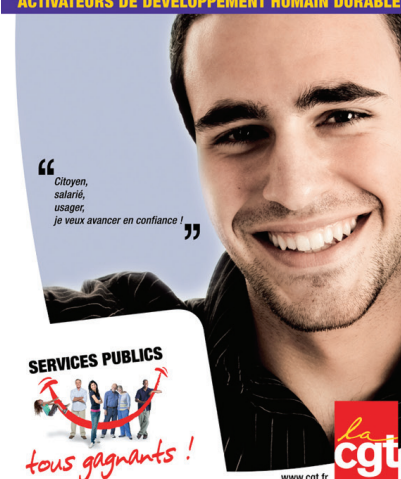
Les conditions sociales ne doivent être pour personne un obstacle à la poursuite d'études et à l'acquisition d'une formation qualifiante, ceci dans le cadre d'une élévation générale des niveaux de formation. Nous partageons les objectifs ambitieux que se fixe la loi (qualification de 100 % d'une classe d'âge - dont 80 % au niveau du bac - et 50 % diplômée de l'enseignement supérieur

Des principes fondateurs : égalité, gratuité, laïcité

Le système éducatif doit retrouver son sens de service public national avec toutes ses valeurs, notamment celles de gratuité, d'égalité d'accès et de droits, de laïcité.

La laïcité, garantie de la liberté de conscience de tous les citoyens, de la liberté de conviction religieuse mais aussi de l'indépendance des services publics dans l'intérêt général de toutes et tous, est fondatrice du

principe d'accueil des tous les élèves, dans les mêmes conditions, sans distinction et fort de la même considération. Elle est un combat qu'il faut porter tous les jours et à tous les niveaux et doit être renforcée et dévelop-



SERVICES PUBLICS
tous gagnants !
www.cgt.fr
services publics plus forts !
GÉNÉRATEURS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



SERVICES PUBLICS
tous gagnants !
www.cgt.fr
services publics plus forts !
AMPLIFICATEURS DE COHÉSION SOCIALE



SERVICES PUBLICS
tous gagnants !
www.cgt.fr
services publics plus forts !
CRÉATEURS DE RICHESSES



SERVICES PUBLICS
tous gagnants !
www.cgt.fr

pée, tant à l'école que dans la société

C'est le sens de l'implication de la CGT pour la protection, le

droit à la scolarisation de tous les enfants.

La dimension nationale du service public d'éducation, sa gra-

tuité, sa proximité géographique par un maillage territorial équilibré en sont des éléments essentiels.

Un impératif : la mixité scolaire

La carte scolaire ne répond plus aux objectifs de mixité sociale qui lui étaient assignés. Elle n'a pas pour autant perdu sa pertinence. Il faut, au contraire dépasser les causes des « *défaillances* ». Pour la CGT, il est impératif de lier mixité scolaire, mixité sociale, et mixité de l'habitat. En effet, ce dernier s'est profondément modifié depuis plus de 30 ans : dans un contexte de crise économique, l'extension des zones périurbaines a entraîné une nouvelle ségrégation sociale, liée au coût foncier, s'ajoutant à celle existant dans les ZUP.

La carte scolaire ne peut pas être le calque de la « *carte de l'habitat* » tant que celle-ci est ainsi constituée et doit s'efforcer de mettre en place un équilibre entre les divers types de populations pour éviter le phénomène

de ghettoïsation. D'autant que pour échapper à ce déterminisme géographique et économique, des familles essaient de contourner la carte scolaire en usant d'un système de dérogations ou en recourant à l'enseignement privé. Ce phénomène accroît encore les écarts entre établissements et renforce les inégalités, les dernières mesures d'assouplissement n'aboutissant qu'à la mise en concurrence des établissements et à la sélection des élèves.

Un traitement de l'école comme un quelconque produit de consommation avec « *fixation d'une valeur* » et application du principe « *de l'offre et de la demande* » ne conduit qu'à une aggravation des inégalités.

Une révision du découpage de la carte scolaire à partir des

établissements, en distinguant les trois niveaux (1er degré, collèges et lycées) car les stratégies d'évitement ne répondent pas aux mêmes motifs doit être menée en parallèle d'une véritable politique de la ville ayant pour objectif la mixité (respect de la part de logements sociaux - loi SRU, répartition sur tout le territoire de la commune de ces logements et non pas leur concentration en périphérie, encadrement des loyers et abandon du surloyer, développer un habitat à « *visage humain* » en facilitant l'accès à la propriété, mise en place d'une politique culturelle et de loisirs accessible à tous).

La mixité scolaire se gagnera à travers une politique plus globale de mixité sociale.

L'éducation à un point de rupture

Aujourd'hui une très grande majorité des citoyens estiment que le système éducatif ne parvient pas à réduire les inégalités sociales. Les suppressions de moyens qui lui sont attribués et les réformes inefficaces et rétrogrades issues de la loi Fillon de 2005 et de la LRU aggravent encore ce constat.

Le précédent gouvernement particulièrement, a détourné nos propres revendications pour faire passer ses contre-réformes :

- l'égalité des chances qui, de fait, renforce les discriminations et la mise à l'écart de certains jeunes contre éga-

lité des droits que nous revendiquons ;

- une autonomie fonctionnelle qui favorise la mise en concurrence des établissements et des personnels contre la volonté CGT d'une réelle autonomie pédagogique dans le respect du cadre national des programmes, des certifications et des diplômes ;
- un socle commun qui se réduit désormais à savoir « lire, écrire, compter » alors que la CGT le revendique dans sa plus large acceptation éducative et culturelle ;

- le service public d'orientation tout au long de la vie qui ne comprend que la marchandisation de l'orientation à des officines privées quand la CGT revendique un Grand service public d'orientation, de formation et de certification répondant aux réels besoins de la population ;
- l'accompagnement des élèves hors temps scolaire marchandisé quand la CGT demande le retour aux valeurs fondamentales de l'éducation populaire ;
- la professionnalisation de l'enseignement supérieur

qui dans l'esprit du gouvernement ne revient qu'à adapter les étudiants aux volontés patronales pour une meilleure « employabilité » contre la formation tout au long de la vie de la CGT ;

- une formation professionnelle réduite à des prestations largement privatisées dans le but ultime de dégonfler facticement les chiffres du chômage, livrée au marché pour satisfaire les entreprises avec des formations non transférables et le démantèlement des organismes de formation publics quand la CGT revendique un nouveau statut du travail salarié ;
- une individualisation prônée par le gouvernement des parcours et des diplômes, le plus souvent pour complaire au patronat, contre un parcours différencié mais inclusif pour l'émancipation et la réussite de chaque jeune.

Cette casse organisée de l'École a des répercussions à la fois pour les usagers et les personnels.

De plus en plus de familles et parmi elles, les plus démunies, n'ont plus accès à l'ensemble des missions de service public pour leurs enfants. Cela aboutit chaque année à la sortie du système éducatif de 150000 jeunes sans qualification reconnue dans le monde du travail ce qui accentue le nivellement des salaires par le bas et la généralisation de la précarité en norme sociale.

Des personnels de la communauté éducative, non ou insuffisamment formés, pratiquent un métier en perte de sens, la RGPP et la réforme territoriale ne faisant qu'aggraver les choses. Classes surchargées,

établissements ou des services « déstructurés », multiplication et polyvalence imposées des missions, dévalorisation des métiers : les conditions de travail ne cessent de se dégrader impactant le bien-être et la santé au travail.

L'image et les finalités de l'éducation pour tous, sont mises à mal par cette libéralisation à tous les niveaux inacceptable.

Une nécessaire transformation de l'école doit être assumée collectivement par les enseignants, les parents, les salariés... C'est un enjeu qui traverse l'ensemble de la société et c'est pourquoi la CGT, l'ère confédération syndicale dans le privé, comme dans le public, est une force de transformation sociale pour l'avenir, une force pour l'école.

Le service public d'éducation est un enjeu de toute la société et c'est pourquoi la CGT exige :

- une scolarisation publique et gratuite en école pré élémentaire dès deux ans quand les parents le souhaitent, obligatoire, dès 3 ans jusqu'à 18 ans afin de délivrer une culture commune à tous les élèves, puis au-delà de 18 ans le plus loin possible en fonction des aspirations personnelles, du projet professionnel... Une solide formation initiale permet une formation continue qualifiante et épanouissante ;
- des formations dans un continuum *éducation et enseignement supérieur* débouchant sur des diplômes nationaux reconnus par tous ;
- la définition, sous la responsabilité de la Nation, de contenus éducatifs renouvelés. Personnels, salariés, élèves, parents, organisations syndicales, doivent être

partie prenante de leur élaboration ;

- la reconnaissance de tous les savoirs (littéraire, scientifique, technologique, économique, social, artistique, sportif, culturel) permettant l'émancipation de tous. Pour viser la réussite de tous et l'épanouissement de chacun. L'école doit s'ouvrir au monde des autres professionnels de l'enfance et de l'adolescence, à l'éducation populaire. Elle doit travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- La reconnaissance des missions de remédiation scolaire et de **l'enseignement adapté** gravement remis en cause par une vision binaire et sommaire de la difficulté : difficulté temporaire et strictement scolaire ou situation de handicap ;
- une éducation à échelle humaine organisée en petites structures, mieux répartie sur le territoire, avec une organisation horaire adaptée au rythme des jeunes, et avec des effectifs qui permettent des pédagogies différenciées. En effet, pour réduire les inégalités, le manque d'appétence et l'échec, la question pédagogique est décisive. Loin de l'empilement académique des connaissances, nous sommes pour des pédagogies de progrès, qui donnent sens aux savoirs et plaisir d'apprendre, qui favorisent la démarche d'autonomie de l'élève, de coopération dans la classe, de construction et d'appropriation des savoirs, qui respectent l'enseignement disciplinaire mais développent une approche interdisciplinaire permettant de découvrir les liens entre disciplines, qui se fondent sur la démarche

scientifique d'observation et de compréhension du réel, qui mobilisent l'imaginaire, qui émancipent et conduisent le futur citoyen à l'autonomie de jugement ;

- une révision fondamentale du fonctionnement des écoles et des établissements secondaires et universitaires associant à la définition des missions des règles de vie, à la prise de décisions les personnels et leurs représentants, les jeunes, les parents, les acteurs sociaux, organisations syndicales et élus,

dans le strict respect des compétences et responsabilités de chacun. Cela exige des lieux et des modalités d'expression reconnus. Cela impose des droits institutionnels renouvelés et reconnus permettant à chacun d'exercer son mandat.

L'éducation et la formation représentent un investissement pour l'avenir qui ne peut être conditionné par des considérations de rentabilité à court terme. Ignorer ce précepte conduit à créer un coût social, inscrit dans le futur, bien plus conséquent que les « économies

«réalisées maintenant en supprimant des emplois au motif de réduire la dette publique.

Cet investissement doit porter sur des moyens humains et financiers, sur la formation des personnels et sur la recherche pédagogique. Ces trois axes sont indissociables. Cet investissement doit conjuguer l'intérêt individuel de chaque jeune avec l'intérêt collectif du pays.

Cela participe à construire une insertion professionnelle stable et reconnue et à la formation des citoyens, au final à l'émancipation de tous.